

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/759

Programmation financière 2021 au titre de la politique de la ville (volets lien social et gestion sociale et urbaine de proximité) - Programmation financière complémentaire 2021 au titre du Fonds Quartiers Solidaires - Attribution de subventions de fonctionnement à diverses associations pour un montant total de 328 800 euros

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur** : M. GIRAULT Jean-Luc

## SEANCE DU 27 MAI 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme HENOCQUE Audrey

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme VIDAL, Mme FRERY (pouvoir à Mme POPOFF)

**ABSENTS NON EXCUSES** : ?

2021/759 - PROGRAMMATION FINANCIERE 2021 AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (VOLETS LIEN SOCIAL ET GESTION SOCIALE ET URBAINE DE PROXIMITE) - PROGRAMMATION FINANCIERE COMPLEMENTAIRE 2021 AU TITRE DU FONDS QUARTIERS SOLIDAIRES - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DIVERSES ASSOCIATIONS POUR UN MONTANT TOTAL DE 328 800 EUROS (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

### **I - Rappel du cadre général : le contrat de ville 2015-2022 de l'agglomération lyonnaise et la convention territoriale de Lyon**

Par délibération n° 2015/1606 du 23 novembre 2015, le Conseil municipal a approuvé la convention territoriale de Lyon formalisant des objectifs de solidarités et de réduction des inégalités territoriales sur le territoire lyonnais. Elle s'inscrit dans le cadre du contrat de ville 2015-2022 de l'agglomération lyonnaise, signé le 2 juillet 2015, qui fixe les orientations politiques et stratégiques de l'agglomération pour la réduction des inégalités territoriales et définit la nouvelle géographie prioritaire.

Les engagements inscrits dans la convention territoriale de Lyon traduisent la volonté réaffirmée et renforcée de mobiliser l'ensemble des politiques publiques en capacité de faire converger leurs ressources et moyens d'action au bénéfice des projets développés dans les quartiers de la géographie prioritaire.

Cette convention organise la territorialisation de l'action publique locale et les modalités de son adaptation aux enjeux de développement des territoires. Elle permet de formaliser l'engagement des principales politiques publiques locales permettant de concourir à la réduction des inégalités territoriales en matière d'emploi, d'éducation, de santé, de développement économique, de culture, de sécurité et de prévention de la délinquance, d'habitat et de cadre de vie. Elle intègre également des objectifs sur les champs de la petite enfance, du sport, de l'économie sociale et solidaire.

Les différents signataires de la convention territoriale de Lyon traduisent un large partenariat associant l'État, y compris l'Education nationale, la Métropole de Lyon, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Caisse d'allocations familiales du Rhône, l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, Pôle Emploi, la Caisse des dépôts et consignations et ABC-HLM.

### **II - Programmation financière 2021 au titre de la politique de la ville**

La programmation 2021 s'inscrit dans ce cadre contractuel, mais également dans le contexte d'une grave crise sanitaire qui s'accompagne d'une crise économique et sociale frappant durement nos concitoyens.

Les disparités territoriales déjà observées et les inégalités sociales subies en premier lieu par les habitants des quartiers prioritaires, sont désormais accentuées par cette situation d'une ampleur inédite : le choc de la crise a fait basculer de nombreuses familles dans une grande fragilité financière, sociale et psychologique. L'état de santé des habitants se dégrade, le chômage et la précarité augmentent, le décrochage scolaire prend des proportions considérables, les tensions s'amplifient car c'est toute la vie quotidienne qui est impactée dans nos quartiers populaires.

La situation des associations et des acteurs qui œuvrent au quotidien dans la proximité est également de plus en plus difficile, les ressources financières se raréfient et les besoins sociaux explosent.

Notre Ville se mobilise afin de concentrer l'ensemble de ses ressources au service de la population pour surmonter cette crise, et entend soutenir l'ensemble des acteurs qui agissent pour le bien être des lyonnais.

C'est particulièrement le cas pour la délégation à la politique de la ville et aux actions citoyennes, et dans ce contexte la programmation 2021 prend une importance toute particulière.

L'élaboration de la programmation financière 2021 répond à la double volonté de renforcer la mobilisation des moyens de droit commun sur les objectifs du contrat de ville et de poursuivre la simplification des procédures à l'égard des associations grâce à des appels à projets thématiques communs dans le cadre des dispositifs contractualisés, quelles que soient les lignes budgétaires concernées au sein de chacune des délégations de l'exécutif municipal.

C'est la raison pour laquelle les actions thématiques financées sur les crédits spécifiques de la politique de la ville seront intégrées aux programmations respectives des dispositifs thématiques correspondants en matière culturelle, de santé et accès aux soins, d'emploi et d'insertion professionnelle, d'éducation et d'animation socio-éducative, de prévention de la délinquance. Ces programmations thématiques font l'objet de délibérations distinctes présentées à l'occasion de cette même séance.

Par conséquent, les crédits spécifiques de la politique de la ville ne viennent qu'en complément des moyens de droit commun pour soutenir les projets répondant aux besoins des personnes les plus en difficulté.

Au-delà des actions inscrites dans les programmations financières des dispositifs thématiques, les crédits spécifiques du contrat de ville permettent également de financer des actions complémentaires d'accompagnement à la mise en œuvre des projets de territoire relevant de la géographie prioritaire d'intervention de la politique de la ville, c'est à dire des actions qui permettent de :

- Renforcer le lien social en luttant contre l'isolement des publics les plus fragiles, en proposant des actions permettant de faire vivre la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle ;
- Améliorer la vie quotidienne des habitants, dans le cadre de la gestion sociale et urbaine de proximité, au moyen de projets contribuant à améliorer le cadre de vie et au développement durable ;
- Valoriser les quartiers et leurs habitants, à travers des projets contribuant à la dynamique de développement des quartiers et à la transition écologique et solidaire, à leur ouverture vers l'extérieur et leur intégration dans la ville ;

- Favoriser l'insertion sociale des personnes les plus fragiles, et notamment les jeunes, en permettant d'améliorer l'accès aux droits et aux ressources numériques des services publics, en proposant des actions collectives complémentaires aux logiques d'accompagnement individuel, ainsi que par des actions facilitant l'apprentissage de la langue française.

Cette programmation 2021 a été élaborée en étroite relation avec l'ensemble des mairies d'arrondissement concernées par la géographie prioritaire, les représentants des autres financeurs du contrat de ville, et a fait l'objet d'échanges avec les conseils citoyens afin de recueillir leurs avis sur les projets proposés.

Cette programmation intègre également les dernières subventions accordées dans le cadre du fonds quartiers solidaires, mis en place par l'Etat pour financer des actions de solidarités pendant la crise, et confié en gestion aux communes. Ces subventions complètent la programmation initiale que vous avez approuvée lors de la séance du 28 janvier dernier.

Pour avoir une vision complète de l'ensemble des actions répondant aux objectifs du contrat de ville et bénéficiant à ce titre de crédits de la Ville de Lyon, il convient naturellement de rapprocher le tableau ci-dessous de ceux contenus dans les projets de délibérations du Conseil municipal relatifs aux programmations financières des différents dispositifs thématiques.

La programmation 2021 concrétise une première étape de mise en œuvre des orientations de notre exécutif, en recherchant un équilibre entre le soutien réaffirmé aux associations fortement investies dans les quartiers prioritaires en cette période de crise, et la prise en compte accentuée des enjeux de la transition écologique et solidaire et la participation citoyenne mis en avant dans les appels à projet 2021 adressés aux acteurs locaux et qui ont permis d'aboutir à cette programmation.

Les prochaines étapes de préparation de la future contractualisation qui succèdera à l'actuel contrat de ville qui arrive à échéance fin 2022, nous permettront d'accentuer les inflexions souhaitées dans le cadre des objectifs du plan de mandat.

Quartier	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action	Montant proposé Politique de la ville	Montant proposé Fonds Quartiers Solidaires
<b>Actions présentées dans le cadre du Lien Social</b>					
Pentes Croix-Rousse	<b>Régie de quartier 1.2.4 Services</b> 20 rue Ornano à Lyon 1 <sup>er</sup>	Ateliers de sensibilisation au français : diagnostic, sensibilisation et accompagnement de salariés et d'habitants vers les dispositifs de droit commun de l'apprentissage du français.	53 009 €	12 000 €	
<b>Total 1<sup>er</sup> arrondissement</b>				<b>12 000 €</b>	<b>0 €</b>
Moncey - Voltaire	<b>Régie de quartier 1.2.4 Services</b> 20 rue Ornano à Lyon 1 <sup>er</sup>	Entretien renforcé des espaces à domanialité non identifiée ou en cours d'accompagnement de régularisation foncière. Sur le 7 <sup>ème</sup> : Mazagran une fois par semaine et le square Saint Michel deux fois par mois	23 584 €	9 000 €	
Moncey - Voltaire	<b>L'Olivier des Sages</b> 8 rue de l'Epée à Lyon 3 <sup>ème</sup>	Accompagnement des migrants vieillissants au quotidien pour lutter contre l'isolement en proposant des actions et lieux de socialisation. Favoriser les échanges intergénérationnels, la citoyenneté et l'accès à la culture. Faciliter l'accès aux droits et au numérique, à la santé, à un logement autonome et décent.	148 166 €	18 500 €	
Moncey - Voltaire	<b>UFCS/FR Formation Insertion Union Féminine Civique et Sociale</b> 11 rue Auguste Lacroix à Lyon 3 <sup>ème</sup>	Pôle linguistique 3 <sup>ème</sup> et 7 <sup>ème</sup> arrondissements : accueillir, informer et orienter toute personne relevant d'une problématique de maîtrise de la langue française et d'illettrisme. Effectuer des diagnostics linguistiques approfondis. Animer un réseau de partenaires locaux sur cette thématique. Assurer l'interface entre les acteurs de terrain et les institutions (remontées besoins et préconisations).	20 000 €	11 000 €	
<b>Total 3<sup>ème</sup> arrondissement</b>				<b>38 500 €</b>	<b>0 €</b>

Quartier	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action	Montant proposé Politique de la ville	Montant proposé Fonds Quartiers Solidaires
Jeunet	<b>Centre Social du Point du Jour</b> 10 impasse Secret à Lyon 5 <sup>ème</sup>	Dynamique habitants quartier Jeunet : améliorer le cadre de vie et créer du lien social au travers de l'échange, de la transmission : inter-génération, mixité, ouverture de la résidence sur l'extérieur. Promouvoir le vivre ensemble. Animation du jardin partagé. Organisation de temps festifs, notamment du temps vert cette année sur le thème de la nature et du jeu.	12 000 €	6 000 €	
<b>Total 5<sup>ème</sup> arrondissement</b>				<b>6 000 €</b>	<b>0 €</b>
Guillotière	<b>Arche de Noé</b> 3 rue Félicent à Lyon 7 <sup>ème</sup>	Accès aux droits/Insertion : favoriser l'acquisition de compétences pour le quotidien et répondre aux besoins d'accompagnement dans les démarches administratives, créer des espaces neutres où les personnes puissent être écoutées : Point info familles, ateliers sociolinguistiques, accompagnement à la recherche d'emploi pour des personnes très éloignées.	77 365 €	5 000 €	
Guillotière	<b>Arche de Noé</b> 3 rue Félicent à Lyon 7 <sup>ème</sup>	Lutter contre la précarité alimentaire / paniers bio solidaires : permettre aux familles à bas revenus d'accéder à des produits de qualité en leur faisant bénéficier de paniers solidaires.	7 014 €	5 000 €	
Guillotière	<b>Arche de Noé</b> 3 rue Félicent à Lyon 7 <sup>ème</sup>	Favoriser la démarche participative et les initiatives habitantes : participer pleinement à la vie de la structure, du quartier, expérimenter la citoyenneté, et être acteur. Avoir la possibilité de prendre des responsabilités : penser, créer et animer des projets et avoir la possibilité de transformer une préoccupation individuelle en une action collective, renforcer les liens de solidarités et favoriser la mixité.	19 533 €	2 000 €	

Quartier	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action	Montant proposé Politique de la ville	Montant proposé Fonds Quartiers Solidaires
Gerland cités sociales	<b>Régie de quartier Euréqua</b> 2 rue Joseph Chalier à Lyon 8 <sup>ème</sup>	Entretien des espaces extérieurs de l'Ilot de l'Effort : contribuer au maintien de la propreté du quartier en complémentarité des services publics, renforcer la lisibilité des interventions, favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics en difficulté. Collecte des déchets et encombrants dispersés sur les espaces extérieurs de l'Ilot de l'Effort.	13 000 €	9 000 €	
Gerland cités sociales	<b>Centre Social Gerland</b> 1, rue Jacques Monod à Lyon 7 <sup>ème</sup>	Aller vers Cité Jardin : développer et promouvoir la participation des habitants dans le développement de la vie du quartier. Pérenniser une action de proximité sur les différents quartiers de Gerland (Cité Jardin, Ilot de l'effort, Yves Farge). Lutter contre l'isolement, le repli sur soi, le renoncement aux droits des personnes en difficulté. Aller à la rencontre des publics ne fréquentant pas le Centre Social de Gerland.	80 553 €	15 000 €	
Gerland cités sociales	<b>Centre Social Gerland</b> 1, rue Jacques Monod à Lyon 7 <sup>ème</sup>	Ateliers sociolinguistiques : proposer aux adultes ne maîtrisant pas ou peu la langue française, un lieu accessible et de proximité. Faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes d'origine étrangère en leur permettant d'acquérir une maîtrise de la langue française selon les niveaux de chacun.	17 334 €	1 800 €	
<b>Total 7<sup>ème</sup> arrondissement</b>				<b>37 800 €</b>	<b>0 €</b>
Moulin à Vent	<b>MJC Monplaisir / Espace des 4 vents</b> 25 rue des Frères Lumière à Lyon 8 <sup>ème</sup>	Projet d'animation et de développement local pour les publics éloignés : offre de loisirs jeunes une semaine pendant les vacances scolaires. Activités culturelles hors les murs, développement d'actions partenariales, travailler autour des discriminations.	89 689 €	8 000 €	

Quartier	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action	Montant proposé Politique de la ville	Montant proposé Fonds Quartiers Solidaires
Moulin à Vent	<b>Epicentre</b> 104 route de Vienne à Lyon 8 <sup>ème</sup>	Mise en place de partenariats locaux pour mieux répondre aux besoins sociaux du territoire. Aller vers les habitants du QPV pour répondre aux difficultés sociales : partenariat avec l'ALTM, mise en place de temps collectifs.	56 200 €	3 000 €	5 000 €
Etats-Unis	<b>Eco Couture</b> 6 rue des Serpollières à Lyon 8 <sup>ème</sup>	Insertion sociale par l'apprentissage de la couture : Eco couture propose un espace de rencontres entre habitants QPV et hors QPV, autour de la couture ; amélioration de compétences sur l'activité manuelle proposée qui est aussi une opportunité pour améliorer la langue française. Visites mensuelles proposées dans des lieux culturels/patrimoine textile Insertion des participants dans la vie de l'association.	24 000 €	3 000 €	3 500 €
Moulin à Vent	<b>Unis-Cité Auvergne-Rhône Alpes</b> 293 Rue André Philip à Lyon 3 <sup>ème</sup>	Les connectés : 4 jeunes en service civique accueillis par l'Espace des 4 Vents proposent des ateliers numériques aux habitants du quartier. Accompagnement individuel au domicile (séniors), temps collectifs au local Albert Laurent, liens avec les autres associations.	14 118 €	4 000 €	
Langlet Santy	<b>Mouvement ATD Quart Monde International</b> 76 rue d'Alsace à Villeurbanne (siège social : 63 rue Beaumarchais - Montreuil)	Promotion familiale / bibliothèque de rue : temps en extérieur hebdomadaires introduisant le livre auprès des enfants et familles. Colportage culturel : activités culturelles à domicile ou sorties permettant de valoriser les parents et les enfants ; donner la parole aux habitants, débattre et construire leur pensée.	25 000 €		5 000 €

Quartier	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action	Montant proposé Politique de la ville	Montant proposé Fonds Quartiers Solidaires
Tout 8 <sup>ème</sup>	<b>IFRA</b> 66 Cours Tolstoï à Villeurbanne	Pôle linguistique de proximité 8 <sup>ème</sup> : lieu ressource, accueil, accompagnement et orientation des habitants du 8 <sup>ème</sup> arrondissement rencontrant des difficultés liées à la langue française freinant l'insertion socio-professionnelle ; interface avec le réseau social et de la parentalité, de l'emploi et de la culture.	66 257 €	<b>24 000 €</b>	
Tout 8 <sup>ème</sup>	<b>Emmaüs Connect - Fondation l'abbé Pierre</b> 104 route de Vienne à Lyon 8 <sup>ème</sup> (Siège social : 204 rue de Crimée - 75019 Paris)	Accompagnement des publics fragiles et animation réseau partenarial numérique : programme global « connexions solidaires » (équipement, conseils, médiations) d'un public orienté par les acteurs, mise en réseau des acteurs numériques. Interventions dans les structures.	238 393 €	<b>5 500 €</b>	
Tout 8 <sup>ème</sup>	<b>Escale Création</b> La Coursive d'entreprises 7 rue Robert et Reynier à Saint-Fons	Coopérative Jeunesse de Services (CJS) Lyon 8 <sup>ème</sup> : objectif pour 15 jeunes créant leur entreprise éphémère sur la période estivale. Mise en place de l'action, animation des comités locaux, recrutement des animateurs. Accompagnement des jeunes pendant toute la durée du projet.	35 500 €	<b>6 500 €</b>	
<b>Total 8<sup>ème</sup> arrondissement</b>				<b>54 000 €</b>	<b>13 500 €</b>
Duchère	<b>A.F.I. Association Formation Ingénierie</b> 526 rue Paul Verlaine à Peronnas	Pôles linguistiques de proximité 5/9 : accueillir, informer et orienter toute personne sur le territoire ayant une question ou étant à la recherche d'une formation linguistique. Animer un réseau de partenaires locaux autour de la thématique linguistique. Assurer l'interface entre les acteurs de terrain et les institutions.	84 000 €	<b>20 000 €</b>	

Quartier	Structure maître d'ouvrage	Action	Coût total de l'action	Montant proposé Politique de la ville	Montant proposé Fonds Quartiers Solidaires
Duchère	<p><b>Centre Social Sauvegarde</b> 26 avenue Rosa Parks à Lyon 9<sup>ème</sup></p>	<p>Projet développement durable et jardins du Centre Social Sauvegarde : sensibiliser les habitants au développement durable : approche autour de l'alimentation et de la consommation avec l'association VRAC, maintenir et renforcer l'investissement des jardiniers ; piloter la commission Développement Durable du festival d'art et d'air ; Ateliers cuisine, promouvoir l'utilisation du vélo.</p>	20 000 €	10 000 €	
Duchère	<p><b>Espace Séniors Duchère (ESD)</b> 1 Rue Marcel Mouloudji à Lyon 9<sup>ème</sup></p>	<p>Intensification du lien social et réseau de solidarité auprès des séniors duchérois. 3 enjeux ciblés à réaliser en 2021 : allers-vers les migrants isolés, les "chibanis" (accès aux droits et à la santé, culture, citoyenneté) de la Sauvegarde particulièrement. Accompagnement des séniors du Château en lien avec les partenaires présents. Renforcer les liens avec la Résidence pour personnes âgées de la Sauvegarde.</p>	49 740 €	7 000 €	
Duchère	<p><b>Comité Protestant de La Duchère</b> 309 avenue Andreï Sakharov à Lyon 9<sup>ème</sup></p>	<p>Accueil et orientation pour l'accès aux droits : permanences d'écrivains publics, d'accès aux droits pour les étrangers et de médiation santé afin de faciliter les liens et le dialogue entre institutions et usagers ; et ainsi développer la citoyenneté et favoriser l'insertion sociale des publics les plus en difficulté.</p>	21 299 €	8 000 €	
Duchère	<p><b>Comité Protestant de La Duchère</b> 309 avenue Andreï Sakharov à Lyon 9<sup>ème</sup></p>	<p>Développement social par l'inter-culturalité : mobilisation des habitants dans la vie de leur quartier ("les rendez-vous de 11h", "les mercredis du Foyer") et rencontres interculturelles (connaissance des religions et débats inter-convictionnels - temps de formations, diner-débats).</p>	33 125 €	7 000 €	

Quartier	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action	Montant proposé Politique de la ville	Montant proposé Fonds Quartiers Solidaires
Duchère	<b>Comité Protestant de La Duchère</b> 309 avenue Andreï Sakharov à Lyon 9 <sup>ème</sup>	Vêti-Duch' - le vestiaire solidaire de la Duchère : vestiaire proposant des vêtements usagers gratuitement, sans condition de ressources pour les familles qui en ont besoin et orientées par les partenaires. Le projet permet de travailler sur la notion de recyclage, en complément aux actions de tri sélectif et compostage du foyer.	14 728 €	4 000 €	
Duchère	<b>Sporting Club de Lyon</b> 264 avenue Andreï Sakharov à Lyon 9 <sup>ème</sup>	Actions citoyennes par la pratique du football : éducation par le sport inclusif, ouverture culturelle, citoyenneté, insertion/emploi, santé. Différentes actions mises en place pour les joueurs et joueuses de 3 à 13 ans afin de les accompagner, les sensibiliser et les impliquer dans leur avenir.	20 000 €	6 500 €	
Duchère	<b>Fondation AJD- Etablissement AJD AIDE</b> 15 rue du Dauphiné à Lyon 3 <sup>ème</sup> (siège social: 8 place Saint Paul - à Lyon 5 <sup>ème</sup> )	Mobilisation des habitants du 9 <sup>ème</sup> : le Café Emploi est un lieu collectif de recherche d'emploi et de lien social permettant aux personnes de se rencontrer et d'échanger de manière conviviale. La fonction d'accueil permet une orientation pertinente des personnes accueillies aussi bien sur des besoins sociaux que professionnels.	11 000 €	6 000 €	
Duchère	<b>AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville)</b> 51 rue de Marseille à Lyon 7 <sup>ème</sup> (siège social : 26 bis rue du Château Landon -7510 Paris)	Kolocations A Projets Solidaires (KAPS) : 12 jeunes en colocation à la résidence Chapas. En contrepartie de l'accès facilité au logement, les jeunes s'engagent sur le territoire (à la MJC, au jardin d'Emile, au conseil citoyen, à la commission Développement Durable du Centre Social Sauvegarde).	17 330 €	1 000 €	

Quartier	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action	Montant proposé Politique de la ville	Montant proposé Fonds Quartiers Solidaires
Duchère	<b>AFEV</b> <b>(Association de la Fondation Etudiante pour la Ville)</b> 51 rue de Marseille à Lyon 7 <sup>ème</sup> <i>(siège social : 26 bis rue du Château Landon - 75010 Paris)</i>	Engagement et jeunesse : un tiers-lieu solidaire pour les jeunes de la Duchère. Renforcer le travail de préfiguration du lieu : stabilisation du modèle économique, définition du projet d'aménagement, constitution d'un groupe de jeunes pilotes, définition de la gouvernance.	93 600 €	6 000 €	
Vergoin	<b>Pôle 9 MJC-Centre social</b> 4 rue Sylvain Simondan à Lyon 9 <sup>ème</sup>	Information Jeunesse : favoriser l'accès aux droits et à l'information en général pour la jeunesse. Renfort d'un adulte relais sur le secteur jeunesse. Développement d'activités au sein du local de la Chaufferie.	47 786 €	3 500 €	
Vergoin	<b>Pôle 9 MJC-Centre social</b> 4 rue Sylvain Simondan à Lyon 9 <sup>ème</sup>	Point Informations Initiatives Habitants : accès aux droits et aux services pour les jeunes et les habitants.	12 000 €	2 000 €	
<b>Total 9<sup>ème</sup> arrondissement</b>				<b>81 000 €</b>	<b>0 €</b>
Tout Lyon	<b>PIMMS Lyon Métropole</b> 5 place Dumas de Loire à Lyon 9 <sup>ème</sup>	Accueil et accompagnement des habitants des QPV de Lyon par des actions de médiation : liens entre habitants et services publics. Soutien aux politiques publiques (maîtrise de l'énergie, emploi...). Fonctionnement des trois antennes lyonnaises : Mermoz / Etats-Unis / Vaise.	513 119 €	22 500 €	

Quartier	Structure maitre d'ouvrage	Action	Coût total de l'action	Montant proposé Politique de la ville	Montant proposé Fonds Quartiers Solidaires
Tout Lyon	<b>UFCS/FR FORMATION INSERTION Union Féminine Civique et Sociale</b> 11 rue Auguste Lacroix à Lyon 3 <sup>ème</sup>	Ecrivain +++/Aide aux démarches : garantir l'égalité de tous en matière d'accès aux droits, à l'écriture et à l'usage du numérique. Permanences par le biais de demi-journées sur 4 sites (3 <sup>ème</sup> , 7 <sup>ème</sup> , 8 <sup>ème</sup> ), pour répondre à une demande précise. Puis, des rendez-vous individuels, dans le prolongement des permanences, pour traiter des demandes spécifiques.	40 690 €	10 000 €	
Tout Lyon	<b>Caisse des écoles de la Ville de Lyon</b> à Lyon 1 <sup>er</sup>	Projet de réussite éducative : mise en place dans les QPV d'actions de Réussite Educative : clubs coups de pouce Clé pour favoriser l'apprentissage de la lecture pour les élèves de CP en situation de fragilité, clubs coup de pouce Cla - langage pour les « petits parleurs » de grande section, prévention du décrochage scolaire.	30 000 €	30 000 €	
Tout Lyon	<b>Anciela</b> 34 rue Rachais à Lyon 7 <sup>ème</sup>	Espace-Ressources à destination des Conseils Citoyens et des initiatives citoyennes de la ville de Lyon. Anciela propose un accompagnement adapté aux conseils citoyens et aux initiatives citoyennes des différents QPV, avec une attention particulière accordée aux initiatives qui contribuent à la transition écologique et solidaire. Développement d'une nouvelle action en 2021 : exposition agir dans mon quartier dans le 8 <sup>ème</sup> .	30 000 €	29 500 €	
<b>Total Tout Lyon</b>				<b>92 000 €</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAUX</b>				<b>315 300 €</b>	<b>13 500 €</b>

Pour mémoire, le montant des subventions allouées au titre de la programmation « lien social » était de 316 200 euros en 2020.

Les conditions et modalités de versement de ces subventions peuvent être formalisées par des conventions d'application, dont le modèle type est joint au présent rapport (associations pour lesquelles des conventions ont déjà été signées antérieurement).

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

### **DELIBERE**

- 1- Les subventions de fonctionnement, pour un montant total de 328 800 euros, sont allouées aux structures précitées et réparties conformément au tableau ci-dessus.
- 2- Le modèle type de convention d'application susvisé est approuvé.
- 3- Les conventions mixtes, jointes en annexe à la présente délibération, avec les associations PIMMS Lyon Métropole et IFRA (Institut de Formation Rhône Alpes), l'Olivier des Sages, le Comité Protestant de la Duchère, ANCIELA ainsi que celle de la Caisse des Ecoles, sont approuvées.
- 4- M. le Maire est autorisé à signer lesdites conventions.
- 5- La dépense en résultant, soit 328 800 euros en fonctionnement, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours comme suit :
  - 315 300 euros au titre du lien social, dont 285 300 sur la ligne de crédit 46102, nature 65748, fonction 420 après transfert de :
    - o 274 800 euros depuis la ligne de crédit 41780, nature 65748, fonction 420 ;
    - o 4 000 euros depuis la ligne de crédit 41925, nature 65748, fonction 412 ;
    - o 6 500 euros depuis la ligne 41936, nature 65748, fonction 024.
  - 30 000 euros au titre du lien social pour la Caisse des écoles (établissement public), sur la ligne de crédit 85197, nature 657361, fonction 420 ;
  - 13 500 euros au titre du Fonds Quartiers Solidaires, sur la ligne de crédit 41781, nature 65748, fonction 420.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET